

ÉDITION SPÉCIALE- JUILLET 2020



Santé et  
sécurité  
au travail



## MOT DU PRÉSIDENT

### PÉRIODE ESTIVALE



Bonjour,

Eh bien, oui! C'est maintenant l'été et le temps des vacances. Depuis le confinement de mars de cette année, nous sommes passés par toute une gamme d'émotions. Aujourd'hui, à cause de cette crise, près de 42 000 employés du Mouvement Desjardins sont en télétravail. Certains apprécient certes, mais combien d'autres, tout comme moi, ont perdu leurs repères? Plusieurs ont besoin d'être en contact direct avec les collègues ou la clientèle. Bien sûr, il y a la vidéoconférence, mais ce n'est pas la réalité à laquelle nous étions habitués. Tout notre environnement a changé. On ne prend plus nos pauses, qui se voulaient un aspect important pour notre santé mentale, pour jaser avec nos collègues et amis. Le dîner était aussi pour certains un moment privilégié. En télétravail, ce n'est plus la même chose.

En fait, tous ces aspects affectent notre santé mentale et aussi celle de notre famille. Peu ou pas habitué à ce contexte de confinement, l'humain réagit de différentes façons. Pour plusieurs d'entre vous, votre conjoint n'a pas pu continuer à travailler et s'est retrouvé à la maison avec l'inquiétude de ne pas savoir s'il retrouverait son emploi au retour de ce confinement.

Il faut garder espoir! En temps troubles, il est d'autant plus important de prendre des vacances. Oui, je sais que ça ne sera sûrement pas pareil cette année, mais pour notre santé mentale et aussi celle de nos familles, il est impératif de s'arrêter, surtout pour les enfants qui ne comprennent pas nécessairement tout ce qui se passe en ce moment. Pour les enfants, l'été c'est le temps de s'amuser et de décrocher de l'école. N'ayant pas nos préoccupations quotidiennes, ils sont mentalement et physiquement plus forts que nous, il faut donc s'inspirer d'eux.

C'est l'été et le temps des vacances, alors profitez-en pour vous reposer. Je vous le répète, après tous les efforts que vous avez fournis en tant que travailleurs des services essentiels, prenez du temps pour vous. Vous êtes importants pour vos proches et ils ont besoin de vous.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres pour l'excellent travail accompli durant cette crise. Vous avez répondu à l'appel et demeurez toujours, comme à l'habitude, de vrais professionnels, tant les gens en télétravail que les gens sur la ligne de feu.

Passez un très bel été et n'oubliez pas de profiter de vos vacances pour décrocher et passer du temps en famille ou entre amis.

Prenez soin de vous!



Guy Latour, président, SEPB-575





## OBJECTIFS 2020 VERSUS RÉALITÉ DE LA COVID-19

En début d'année 2020, les employés du Mouvement Desjardins ont reçu leurs objectifs et comportements prévus dans leur appréciation de la performance servant à déterminer le montant de l'augmentation salariale. L'appréciation de la performance a été élaborée en vertu de la réalité économique qui prévalait dans les premières semaines de 2020.

Depuis, en raison du coronavirus, la situation a complètement changé. Dans ce contexte, il est donc normal de se demander comment le Mouvement Desjardins évaluera la performance de ses employés en prévision des augmentations salariales de l'année 2021.

Certaines conventions collectives prévoient que les objectifs et comportements peuvent être modifiés. Voici l'extrait de la convention collective de la Caisse Desjardins Pierre-Boucher qui prévoit cette possibilité :

« Les objectifs de performance de chaque employé ne peuvent être modifiés en cours d'année sauf dans le cas où le contexte économique local le justifie ou en raison d'événements incontrôlables, exceptionnels et non prévisibles. »

Pour le syndicat, il est clair que cette clause s'applique cette année.

Nous vous recommandons, lors de votre rencontre de mi-année pour l'appréciation de la performance avec votre gestionnaire, d'ajouter des précisions dans la colonne des commentaires. Il est important de mentionner à celui-ci pourquoi un ou des objectifs ne sont plus ou pas réalistes dus à la conjoncture engendrée par la Covid-19. En laissant une trace dans la colonne des commentaires, vous vous assurez d'avoir soulevé le problème à votre gestionnaire et, lors de l'évaluation de fin d'année, il sera au courant de la situation.

Les membres de votre exécutif en profiteront afin de discuter de cette réalité avec l'employeur lors de prochaines rencontres du comité de relations de travail.

N'hésitez pas à en parler à vos représentants syndicaux, ils sont là pour vous représenter auprès de l'employeur.

Vous trouverez sur notre page Facebook une vidéo sur le sujet que vous pouvez visionner et partager.

(<https://www.facebook.com/sepb575>)





## EMPLOYÉS D'AGENCE, VOUS AVEZ DES DROITS !

En tant qu'employé d'agence ou de la Fédération des caisses Desjardins du Québec travaillant dans une caisse syndiquée avec le SEPB-575, sachez que vous avez des droits.

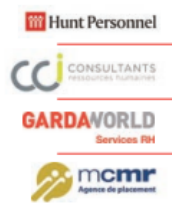
En effet, les conditions de travail qui vous sont octroyées ne peuvent être inférieures à celles de la convention collective applicable à la caisse ou l'institution où vous travaillez.

Depuis, plusieurs années la section locale se bat afin de vous faire reconnaître comme des employés temporaires au sens de nos conventions collectives. Vous pouvez consulter notre journal de l'été 2014 en copiant ce lien : [http://sepb575.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/LEcho\\_syndical\\_575\\_ete\\_2014.pdf](http://sepb575.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/LEcho_syndical_575_ete_2014.pdf).

### ...employés provenant d'agences de placement (suite)

<b>Considérant</b>	que l'employé d'agence vous remplace à pied levé lorsque survient un imprévu à la caisse.
<b>Considérant</b>	qu'il palie à un surcroît de travail qui peut perdurer de mois en mois et parfois d'année en année.
<b>Considérant</b>	que l'employeur n'a pas besoin de lui payer des vacances et qu'il arrive souvent qu'il n'en prenne pas.
<b>Considérant</b>	qu'il n'a pas accès au fonds de pension.
<b>Considérant</b>	qu'il n'a pas droit à des jours de maladie.
<b>Considérant</b>	qu'il ne peut pas profiter d'absence pour obligations familiales sans en subir les conséquences.
<b>Considérant</b>	qu'on refuse de reconnaître son ancienneté une fois qu'il est embauché.
<b>Considérant</b>	que le paiement des congés fériés n'est pas accordé à tous, il dépend du bon vouloir de la caisse.
<b>Considérant</b>	que le syndicat en place doit toujours se battre pour faire reconnaître qu'il peut jouir des clauses de la convention des employés temporaires, car l'employeur ne le considère pas comme un employé temporaire.

**Votre Section locale 575 veut que cela cesse et, pour cela, elle utilisera tous les moyens légaux (griefs, arbitrage, etc.) qu'elle a à sa disposition pour que Desjardins considère les employés provenant d'agences de placement comme des employés temporaires au sens de nos conventions collectives, et ce, avec tous les droits et privilèges s'y rattachant.**



Nous exposons ci-après certains problèmes courants vécus principalement par les employés d'agence.

### Êtes-vous bien rémunéré pour le travail que vous faites?

Votre salaire hebdomadaire est prévu à la convention collective. Souvent, les agences de placement négligent de vous octroyer un salaire supérieur lorsque vous travaillez dans une caisse syndiquée. Validez auprès de votre délégué syndical que le salaire qui vous est versé est le bon.

### Êtes-vous rémunéré pour tous les jours fériés?

Les employés d'agence ont aussi droit aux jours fériés. Tant la convention collective que les normes du travail vous octroient des droits sur cette question.

### Et le syndicat dans tout ça?

Pour le syndicat, peu importe votre provenance, vous êtes un employé temporaire au sens de la convention collective. Vous payez des cotisations syndicales sur votre salaire, alors vous avez des droits. Cela va de soi. Informez-vous!

Nous vous invitons à remplir votre carte d'adhésion syndicale et à consulter vos représentants syndicaux.

## Pour nous, un employé, c'est un employé !



## NOS SERVICES



## SAVIEZ-VOUS QU'IL Y A UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RETRAITE OFFERT PAR LA SECTION LOCALE?

Ce service est offert à tous les membres.

Il s'agit d'une rencontre d'une durée d'une journée complète pour laquelle nous vous libérerons. Dans le contexte actuel de la Covid-19, nous nous sommes adaptés et effectuons les rencontres par vidéoconférence. Cependant, lorsque le déconfinement sera fait à Montréal, vous pourrez vous rendre au bureau de la section locale au 565 boul. Crémazie Est (métro Crémazie) afin de rencontrer Serge Courchesne.

Lors de cette journée, avec l'aide de Serge, voici ce qui pourrait être fait :

- Regarder des projections de revenus de retraite avec le simulateur de rentes disponible sur le site de Desjardins (code l'utilisateur et mot de passe nécessaire);
- Discussions sur comment et quand aviser l'employeur de votre date de retraite;
- Qu'est-ce qui arrive avec les vacances accumulées, etc.;
- L'importance d'avoir un plan pour combler les heures qui seront disponibles en arrêtant de travailler;
- De la documentation vous sera aussi remise.

Non seulement Serge étudiera avec vous les chiffres ou simulations de rentes, mais il vous expliquera le processus psychologique qui suivra dans les premières années de retraite.

Si vous désirez vous prévaloir de ce service, avisez un membre de votre exécutif syndical et il pourra vous mettre en communication avec Serge afin de planifier votre rencontre.

Un autre beau service offert par la section locale à l'ensemble des membres.

Référence : <http://sepb575.qc.ca/>

## SAVIEZ-VOUS QU'IL Y A UN SERVICE D'ÉVALUATION D'EMPLOI CENTRALISÉE À LA SECTION LOCALE?

La volonté de centraliser ce service au niveau de la section locale est de s'assurer de normaliser l'ensemble des évaluations d'emploi. Ce service permet de réviser les définitions de fonction en provenance de nos différentes unités pour donner suite à des demandes qui auront été formulées. Ce service permettra aussi d'assurer le maintien de l'équité salariale.

Que faire si vous pensez que votre emploi est mal évalué ou lorsqu'une nouvelle fonction est créée?

La première démarche est de consigner par écrit toutes les modifications que vous avez pu remarquer dans votre fonction, tant de nature quantitative que qualitative, et ce, depuis la signature de votre convention collective. Vous devez être en mesure de nous dire depuis combien de temps ces changements sont survenus. Une fois cette étape complétée, une personne dirigeante de l'unité transmettra les renseignements au service d'évaluation d'emploi et un questionnaire vous sera acheminé afin de recueillir le plus d'informations possible et analyser votre demande.

En cas de création d'une nouvelle fonction, vous devez vous référer à votre comité exécutif qui, lui, consultera la personne conseillère affectée à votre unité.

Si on doit procéder à l'évaluation de la fonction, c'est le comité d'évaluation d'emploi de la section locale qui procédera à l'exercice et les résultats vous seront transmis ainsi qu'aux membres de votre comité exécutif.

Voici le courriel du comité d'évaluation d'emploi : [service.evaluation@sepb575.qc.ca](mailto:service.evaluation@sepb575.qc.ca)

Un projet-pilote est en cours, à savoir un comité paritaire avec les représentants du Mouvement Desjardins en ce qui a trait à la rémunération. Ce projet-pilote est d'une durée de 1 an.

Les membres du comité d'évaluation vont piloter tous les dossiers d'évaluation pour l'entièreté des unités que nous représentons. L'employeur offrira une formation aux gens de notre comité sur tous les paramètres de pointage, bornes, répertoire d'emplois et autres critères qui composent l'évaluation des emplois. Un des plus grands défis est d'avoir une clause identique dans toutes les conventions collectives de nos groupes.

Les membres de ce comité travaillent aussi au maintien de l'équité salariale.

La *Loi sur l'équité salariale* prévoit qu'une évaluation périodique du maintien de l'équité salariale doit être faite une fois que l'équité salariale est atteinte par la réalisation d'un exercice d'équité salariale. Cette évaluation périodique vise à s'assurer que les catégories d'emplois à prédominance féminine de l'entreprise reçoivent toujours une rémunération égale à celle des catégories d'emplois à prédominance masculine de valeur équivalente qui s'y retrouvent. Le maintien de l'équité salariale doit être évalué tous les 5 ans.

Référence: <http://sepb575.qc.ca/evaluation-demploi/> <http://sepb575.qc.ca/maintien-de-lequite-salariale/>

## CAPSULE SANTÉ ET SÉCURITÉ



### 7 ASTUCES FACILES POUR ÊTRE AU MEILLEUR DE VOTRE PRODUCTIVITÉ ET RESTER POSITIF TOUT AU LONG DE CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT

Le télétravail. Pas toujours évident de se concentrer avec les enfants, les animaux de compagnies, les voisins et sans oublier la plus grande distraction : le garde-manger. Tâche assez difficile, pour ne pas dire impossible.

On vous propose 7 astuces faciles pour être au meilleur de votre productivité et rester positif tout au long de cette période de confinement.

#### 1. Établir des limites claires

Ne soyez pas mal à l'aise d'imposer vos limites à votre entourage aussi. Oui, vous êtes à la maison, mais vous travaillez. Selon vos besoins, établissez un horaire avec le temps que vous devez travailler et le temps que vous avez de libre pendant votre journée.

#### 2. Soyez discipliné!

Vous pouvez éteindre la télévision et vous déconnecter des réseaux sociaux pendant le temps que vous travaillez. Cela vous aidera à porter votre attention sur votre travail.

#### 3. Gardez le moral et pensez positif

Il est probable que durant cette période vous ayez du mal à rester positif. C'est normal. Il faut savoir par contre que les émotions négatives peuvent jouer un rôle majeur sur la productivité.

Avoir des pensées positives est un cercle vertueux. Il peut être difficile de démarrer la chaîne, mais il est important de commencer sa journée sur une note positive. Par exemple, vous pouvez vous créer une routine matinale qui vous fait plaisir pour bien commencer la journée. Ensuite, pour garder cette énergie positive pendant toute la journée, vous pouvez garder des collations qui pourront vous aider à garder le moral (ex. : noix, bananes...).

Si vous vous sentez pris dans une impasse, trouver autre chose à faire qui détournera votre attention pendant que vous trouvez une solution. Gardez vos épaules détendues lorsque vous sentez le stress monter et pratiquez de courts étirements pour relaxer.

#### 4. Améliorez votre espace de travail

Si vous travaillez de la maison pour la première fois, ayez un espace de travail confortable. Un coin de la table de cuisine n'est pas l'idéal à long terme. Créer un espace dédié seulement à votre travail pour limiter les distractions.

Si possible, placez-vous dans une pièce avec une porte qui se ferme pour minimiser les distractions et informer les gens dans votre maison que vous êtes en train de travailler et vous ne devez pas être dérangé. Faire le ménage et garder un espace de travail propre est très important.

#### 5. L'importance d'avoir un sommeil de qualité

Le manque de sommeil peut vous laisser irritable et de mauvaise humeur le matin – ce qui n'est pas une bonne façon de commencer sa journée. Un sommeil de qualité est primordial pour les fonctions du cerveau et vous aide à être plus créatif et productif.

Créez-vous une habitude d'heure du coucher pour maximiser vos heures de sommeil.

En étant en télétravail, vous passez probablement plus de temps sur votre ordinateur et votre cellulaire qu'à l'habitude. La lumière bleue émise par ces appareils peut être un grand facteur de manque de sommeil. Il est conseillé d'éteindre votre écran au moins une heure avant le coucher et d'utiliser le mode sombre de votre appareil cellulaire pour limiter l'exposition à la lumière bleue.

## 6. Incorporez l'exercice physique et allez dehors

Aucun secret ici : l'exercice physique est étroitement lié à la productivité. L'exercice émet une hormone de bonheur qui vous met de bonne humeur et vous fait sentir plein d'énergie. L'exercice vous permet aussi d'être en bonne forme physique et peut améliorer votre santé mentale.

Incorporer un peu de temps dehors peut être très bénéfique sur plusieurs niveaux comme l'amélioration de la mémoire à court terme, la diminution du niveau de stress, et l'augmentation de la concentration.

## 7. Gérez votre emploi du temps efficacement

Il peut être facile de s'éparpiller lorsque l'on travaille de la maison. Il faut être discipliné dans son emploi du temps pour s'assurer de dépenser de l'énergie aux bons endroits. Vous devenez votre propre patron pour ce qui est de votre gestion du temps. Investir dans de bons outils de gestion de temps peut être un bon plus ici.

### Bref,

Il est normal d'avoir un temps d'adaptation, surtout si c'est la première fois que vous travaillez de la maison. Vous allez faire beaucoup d'essais et erreurs. C'est important aussi de se respecter dans ce moment inhabituel : ne vous mettez pas trop de pression!

Prenez le temps de vous féliciter à chaque petit succès. Cela vous permettra de rester optimiste et au top de votre performance. C'est la clé pour avoir de meilleurs résultats!

Référence: <https://isarta.com/infos/7-astuces-pour-rester-productif-et-positif-en-teletravail/>

## AVIS DE RECHERCHE



L'année 2020 marque la reprise de notre journal, mais de façon numérique. Nous voulons que l'Écho syndical soit un journal qui vous ressemble et pour ça, nous avons besoin de votre aide.

Vous avez envie d'écrire un article, de nous parler de votre vécu. Vous dessinez, faites des caricatures, et vous voulez partager votre talent avec nous. N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Vous voulez traiter des sujets qui vous tiennent à cœur, vous avez des thèmes dont vous voudriez que nous parlions dans notre journal, écrivez-nous à l'adresse suivante : [communiquer@sepb575.qc.ca](mailto:communiquer@sepb575.qc.ca).

Les membres du comité de l'information

*Khadija Belmessabih (unité DGOPP), Yanik Bernier (unité DGOPP), Serge Courchesne (unité caisse du Plateau-Mont-Royal), Mario Di Blasio (unité caisse Pierre-Boucher), Lucie Gaudette (unité caisse Haut-Richelieu), Guy Latour (unité GSPD-OMC)*



## NOUS CONTACTER

**Guy Latour**  
Président de la section locale



Téléphone : 514-522-6511 poste 223  
[guy.latour@sepb575.qc.ca](mailto:guy.latour@sepb575.qc.ca)

**Sylvie Chevrier**  
Intervenante spécialisée en santé  
Responsable des délégués sociaux  
Vice-présidente unités Institutions



Téléphone : 514-522-6511 poste 247  
Cell. : 514-473-4464  
[service.sante@sepb575.qc.ca](mailto:service.sante@sepb575.qc.ca)  
[sylvie.chevrier@sepb575.qc.ca](mailto:sylvie.chevrier@sepb575.qc.ca)

**Serge Courchesne**  
Responsable soutien aux membres  
Vice-président unités Caisses



Téléphone : 514-522-6511 poste 243  
[serge.courchesne@sepb575.qc.ca](mailto:serge.courchesne@sepb575.qc.ca)  
[sepb575.desjardins@videotron.net](mailto:sepb575.desjardins@videotron.net)

**Lucie Gaudette**  
Secrétaire-trésorière



Téléphone : 514-522-6511 poste 263  
[service.tresorerie@sepb575.qc.ca](mailto:service.tresorerie@sepb575.qc.ca)  
[lucie.gaudette@sepb575.qc.ca](mailto:lucie.gaudette@sepb575.qc.ca)

Nous vous invitons à parcourir notre site internet ou à communiquer avec nous pour connaître tous les services offerts par la section locale. Profitez de l'occasion pour également prendre connaissance de notre implication sociale.

Notre site WEB : <http://sepb575.qc.ca/>

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/sepb575>

**Le SEPB-575 est une formidable force d'entraide et de solidarité.**